



La gazette des Capellorémeyens

Juillet-Août 2017

Juin se termine, hélas, ce fût un mois formidable pour notre commune...

Le premier week-end, celui de la Pentecôte, avec le tournoi de foot de l'USCR suivi de notre course cycliste qui prend de plus en plus d'ampleur, pas moins de 262 coureurs à cette occasion.

Je tenais à remercier Mr Rabouel pour la mise en place de cette course et la patriote de Bonnétable pour l'organisation ainsi que le comité des fêtes et tous les bénévoles qui ont donné de leur temps.

Le samedi 10 juin, il y eut « la fête des voisins » organisée par le comité des fêtes qui hélas, a mobilisée peu de personnes.

La kermesse des écoles a fait le bonheur des petits et des grands le samedi 17 juin, c'est toujours un grand succès. Merci à nos enseignantes pour la préparation de tous ces spectacles et à l'île des enfants pour la restauration et l'animation.

Félicitations à l'ACCR pour la fête de la musique, avec sa chorale dans l'église et le karaoké sur la place pour terminer cette soirée en beauté.

Le dernier week-end, notre fête de la commune avec l'inter village et pour clôturer la journée le repas animé par l'harmonie de Dollon, la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice. A cette occasion, je tenais à remercier les deux associations, l'USCR toujours aussi nombreux et l'île des enfants avec sa nouvelle équipe. Je tenais aussi à féliciter la société Pyro Concept pour son feu d'artifice qui d'année en année est merveilleux, à l'image de notre commune.

Je tenais à remercier tous les bénévoles qui ont donné de leur temps tout le mois de juin et à toutes les personnes qui ont participé à ces manifestations.

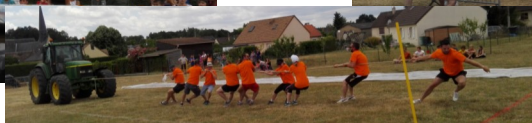
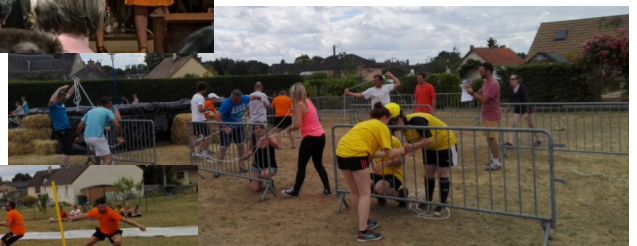
Merci encore à vous tous.

Seule petite ombre à tout cela, les dégradations qui ont été faites à l'école route de Lombron, au point lecture et sur les voitures de particuliers. Je pense que ces personnes là devraient donner de leur énergie à faire du bénévolat au lieu de dégrader les lieux publics car, la casse, c'est tous les contribuables qui paient...

Je termine en vous souhaitant de bonnes vacances à vous tous qui, je pense, sont bien méritées pour tous ces efforts.



Dominique Edon



Une pensée chaleureuse pour Jacqueline Froger qui nous a quitté en ce mois de juin et qui a œuvré de nombreuses années au sein du comité des fêtes, elle était encore présente à l'occasion de la course cycliste le 05 juin. Sincères condoléances à sa famille.

Le comité des fêtes



Brûlage des déchets verts :

La qualité de l'air est une préoccupation importante des français qu'ils placent au 2ème rang des préoccupations environnementales, après le réchauffement climatique et devant les catastrophes naturelles, la pollution de l'eau et les déchets. Le brûlage des déchets verts génère des particules fines qui contribuent à la pollution de l'air et aux pics de pollution, y compris dans les Pays de la Loire, avec la circulation automobile et l'activité industrielle. Plus généralement, l'activité de combustion à l'air libre, en cheminée ouverte ou avec un poêle non performant contribue de manière non négligeable à cette pollution chronique à l'origine de nombreux décès (étude santé publique France, juin 2016). Le règlement sanitaire départemental interdit le brûlage à l'air libre des déchets verts. La préfecture de la Sarthe précise les conditions d'application de l'interdiction sur la page : <http://www.sarthe.gouv.fr/brulage-des-dechets-verts-a3290.html>

Le brûlage des déchets verts est interdit



Prévention de la maladie de Lyme (agence nationale de santé publique) :

La maladie de Lyme (Borréliose de Lyme) est transmise à l'homme par les piqûres de tiques infectées. Toutes les tiques ne sont pas infectées.

La meilleure prévention consiste à se protéger par le port de vêtements longs, fermés et de couleur claire, et d'un chapeau. En cas de piqûre, retirer la tique le plus rapidement possible et désinfecter ensuite (voir infra). Les signes de contamination : Dans les 3 à 30 jours suivants la piqûre, la maladie peut apparaître sous la forme d'une plaque rouge qui s'étend en cercle (érythème migrant) à partir de la zone de piqûre puis disparaît en quelques semaines à quelques mois. Avec ou sans plaque rouge, il faut consulter un médecin en cas de symptômes grippaux, de paralysie faciale ou de fatigue inhabituelle quelques semaines ou quelques mois après la piqûre. Un traitement antibiotique pourra alors être prescrit. Au bout de plusieurs mois ou années, sans traitement, des atteintes graves des nerfs, des articulations, du cœur et de la peau peuvent s'instaurer.

Toutes les informations sur <http://inpes.santepubliquefrance.fr>

Améliorez votre habitat (renseignements et conseils gratuits) :

L'opération programmée d'amélioration de l'habitat de la communauté de communes de l'Huisne Sarthoise (OPAH). La communauté de communes, l'Etat, le département de la Sarthe et l'ANAH ont décidé d'associer leurs efforts pour réaliser ce programme d'actions sur le territoire, ils peuvent vous aider à financer votre projet d'amélioration de l'habitat.

Les objectifs : promouvoir les travaux d'économie d'énergie, améliorer et adapter le parc privé ancien, traiter des situations de mal logement, adapter les logements au vieillissement de la population et aux situations de handicap, produire des logements locatifs à loyers maîtrisés, valoriser et préserver la qualité architecturale du patrimoine des communes.

Pour toute demande de renseignements, s'adressez : INHARI, communauté de communes de l'Huisne Sarthoise, 25 rue Jean Courtois, 72403 La Ferté Bernard. Tél 0800 710 491

Le lundi de 10h00 à 12h00, le mercredi de 14h00 à 16h00.

Des brochures sont à disposition en mairie.

Accueil périscolaire : L'entrée de l'accueil périscolaire s'effectuera par le parking de l'école maternelle (portail de la cantine).

TAP : Les TAP se dérouleront désormais en fin de journée pour tous les élèves de 15h45 à 16h45 pour l'école maternelle et de 15h50 à 16h50 pour l'école élémentaire. Ils demeurent gratuits pour cette année 2017/2018.

Président communauté de communes : Didier REVEAU a été élu président de la communauté de communes lors de la séance du mercredi 5 juillet. Il succède à Jean Carles GRELIER qui a été élu député de la 5^{ème} circonscription.



MOVE GAMES FRIENDS

Le samedi 13 mai 2017 une sortie a été organisée par l'association MOVE GAMES FRIENDS

Une grande réussite avec en plus un super temps

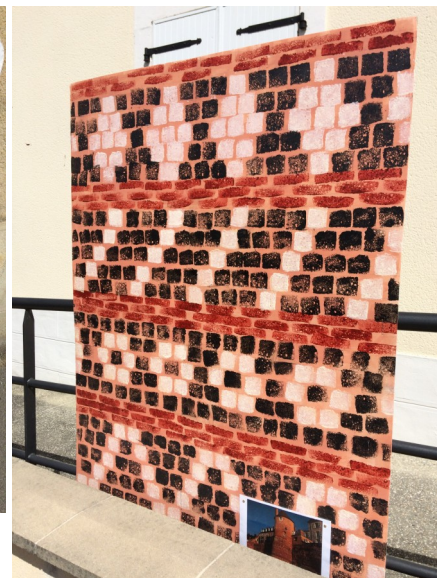
Nous allons recommencer

Merci à M le Maire de sa visite

L'association MOVE GAMES FRIENDS

Décorations village :

Merci aux enfants de l'école et à l'association MOVE GAMES FRIENDS pour les superbes décorations installées dans notre village à l'occasion du spectacle de fin d'année mais aussi de la fête des pères.



Merci à vous tous

Assemblée générale USCR du 16 juin :

Composition du bureau :

Président : Arnaud Pioger

Vice présidents : David Moinet et David Rayer

Secrétaires : Gêrôme Lenoir et Sylvain Burin

Trésoriers : Sébastien Jeannin, Nelly Pioger et Vanessa Cosnard

Chiens errants : Nous demandons aux propriétaires de chiens de se montrer attentifs à leur animal et à veiller à l'état de leur clôture. Les chiens errants sont ramassés par la fourrière et les frais, à la charge du propriétaire, peuvent être relativement élevés.

Commission fleurissement :

C'est l'heure du concours des maisons fleuries et des potagers !



Alors venez vite vous inscrire avant le jeudi 20 juillet 2017 à la mairie

(02 43 93 46 12)

Nous comptons sur votre participation florale et potagère !

La commission fleurissement.

Stop cambriolage :

Les cambriolages constituent un phénomène qui reste très présent en Sarthe et contre lequel les gendarmes du groupement sont pleinement mobilisés au quotidien. Afin de contribuer à lutter contre cette forme de criminalité, la prévention est déterminante : Elle passe notamment par la circulation de l'information. C'est dans ce contexte que le groupement de gendarmerie de la Sarthe lance le dispositif « STOP CAMBRIOLAGES ». Il s'agit d'une application pour Smartphone qui vient compléter les dispositifs déjà mis en œuvre au quotidien par la gendarmerie, afin de mieux sensibiliser les particuliers, les commerçants, et les aider à se prémunir contre les cambriolages. Cette application permet : de recevoir des alertes en temps réel, de s'approprier des conseils simples (prévention et départ en vacances), d'être guidé en cas de cambriolage.



Point Lecture :

Toute l'équipe des bénévoles du point lecture remercie toutes les personnes qui ont répondu présentes lors des activités. Nous espérons que ces moments vous ont plu et que nous pourrions recommencer. Un grand merci à Stéphanie pour son accueil du 8 avril dernier, lors du débat littéraire autour d'un café ; Un bon moment d'échange et de convivialité. Pour les absents, voici une petite photo des gâteaux qui ont été amenés et dégustés autour d'un café lors de l'atelier culinaire du 20 mai.

Toute l'équipe vous souhaite de très bonnes vacances.

Fermeture estivale du point lecture :

Le point lecture sera fermé du **vendredi 14 juillet au mardi 15 août**.



Stationnement « minute » devant la boulangerie / coiffeuse

Nous rappelons que ce stationnement doit rester de courte durée, il est principalement mis à disposition pour les usagers des commerces.

Fermetures mairie et agence postale

Fermée le samedi 15 juillet et le samedi 05 août
Fermeture du 14 août au 19 août inclus.
L'accueil de la mairie est fermé le vendredi après-midi pendant la période estivale.

Agenda :

- 07/08** Concours de boules retraités, amicale des boulistes.
- 02/09** Festival champêtre, comité des fêtes, parking de l'école.
- 10/09** Congrès cantonal anciens combattants.
- 10/09** Messe 10h30.
- 17/09** Concours de boules, amicale des boulistes.

Désherbage village : Nous vous rappelons que nous ne pouvons plus utiliser d'herbicide, le désherbage manuel est pour l'instant l'alternative choisie pour l'entretien de notre commune. N'hésitez pas à désherber les abords de votre maison afin de faciliter le travail de nos agents.

Congés d'été :

Epicerie, bar, Tabac : Du vendredi 28 juillet à 13h au mercredi 9 août inclus, réouverture le jeudi 10 août à 7h30.

Coiffure attitude : fermé du samedi 15 juillet au lundi 24 juillet, réouverture le mardi 25 juillet.

Le salon sera ouvert du 25 au 29 juillet.

Fermé du mardi 1er août au jeudi 17 août, réouverture le vendredi 18 août.

Cartes d'identité :

Les cartes d'identité ne sont plus délivrées par notre mairie. Il faut désormais se rendre à la mairie de Montfort Le Gesnois sur rendez-vous.

Horaires mairie de Montfort Le Gesnois :

Lundi et samedi 9h à 12h
Mardi, jeudi, vendredi 9h à 12h et 14h45 à 17h45
Mercredi 9h à 12h30

Téléphone : 02 43 54 06 06